

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier, installation de séparation eau / condensats / gaz

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier, installation de séparation eau / condensats / gaz
Commune(s) : ARESSY (64041)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 01/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37830530101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : ARESSY (64041)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Aressy exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits Mazères 6 (MZS6) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 06 novembre 2019.

Le puits Mazères 6 a été foré du 4 décembre 1988 au 20 juin 1989 jusqu'à la profondeur de 5 081 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 430 406 m, Y = 6 248 299 m, Zsol = 247,1 m. Le puits MZS6 a été bouché définitivement le 10 avril 2012. La tête de puits a été découpée à environ 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits MZS6 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400556.

L'emprise du site MZS6 s'étend sur 24 057 m². Les environs immédiats du site sont constitués de :

- au Nord de terres agricoles. La rivière l'Ousse est située à environ 1 km du site et s'écoule vers l'Ouest en direction du Gave de Pau. Le ruisseau Merdè s'écoule vers l'ouest à environ 420 m au nord du site en direction de la rivière de l'Ousse ;
- à l'Est de terres agricoles ;
- au Sud d'une zone boisée, de terres agricoles, de quelques habitations à 200 m. Le ruisseau le Lagoin s'écoule vers l'ouest à environ 420 m au sud du site avant de rejoindre le gave de Pau, le gave de Pau se situe à 1,3 km au sud du site et s'écoule à l'Ouest ;
- à l'Ouest de terres agricoles et d'habitation à 450 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en mars 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) (14 000 mg/kg), Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) (0,69 mg/kg) et de métaux (chrome, cuivre, cadmium plomb et zinc) dans les sédiments des bourniers en eau (B10).
- La présence d'HCT (2 900 mg/kg) dans les stockages de matériaux présents au sud du bournier de brûlage.
- La présence d'HCT dans les sols avec une concentration maximale au niveau du bournier n°8 et proximité de la zone de sondage PM37 (3 600 mg/kg). Les hydrocarbures détectés sont majoritairement peu volatils et peu solubles.
- La présence de BTEX dans les sols avec une concentration maximale au niveau du bournier n°8 (15 mg/kg).
- La présence d'anomalies en arsenic, cuivre, plomb, zinc, chrome, cadmium et mercure dans les sols.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 24 août 2020 au 28 janvier 2021. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2020/07 du 5 octobre 2020).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- le scénario d'un usage de type agricole
- le scénario d'un usage de type centrale photovoltaïque.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant en février 2022, complété le 15 novembre 2022 et la visite du site réalisée le 17 novembre 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 21 novembre 2022.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que l'ensemble des installations de surface a été démantelé. Seules sont encore visibles en surface les émergences des canalisations inter-sites. Ces émergences ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/25 du 26 décembre 2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 01/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : ARESSY (64041)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Aressy

exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits Mazères 6 (MZS6) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 06 novembre 2019.

Le puits Mazères 6 a été foré du 4 décembre 1988 au 20 juin 1989 jusqu'à la profondeur de 5 081 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 430 406 m, Y = 6 248 299 m, Zsol = 247,1 m. Le puits MZS6 a été bouché définitivement le 10 avril 2012. La tête de puits a été découpée à environ 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits MZS6 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400556.

L'emprise du site MZS6 s'étend sur 24 057 m². Les environs immédiats du site sont constitués de :

- au Nord de terres agricoles. La rivière l'Ousse est située à environ 1 km du site et s'écoule vers l'Ouest en direction du Gave de Pau. Le ruisseau Merdé s'écoule vers l'ouest à environ 420 m au nord du site en direction de la rivière de l'Ousse ;
- à l'Est de terres agricoles ;
- au Sud d'une zone boisée, de terres agricoles, de quelques habitations à 200 m. Le ruisseau le Lagoin s'écoule vers l'ouest à environ 420 m au sud du site avant de rejoindre le gave de Pau, le gave de Pau se situe à 1,3 km au sud du site et s'écoule à l'Ouest ;
- à l'Ouest de terres agricoles et d'habitation à 450 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en mars 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) (14 000 mg/kg), Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) (0,69 mg/kg) et de métaux (chrome, cuivre, cadmium plomb et zinc) dans les sédiments des bourniers en eau (B10).
- La présence d'HCT (2 900 mg/kg) dans les stockages de matériaux présents au sud du bournier de brûlage.
- La présence d'HCT dans les sols avec une concentration maximale au niveau du bournier n°8 et proximité de la zone de sondage PM37 (3 600 mg/kg). Les hydrocarbures détectés sont majoritairement peu volatils et peu solubles.
- La présence de BTEX dans les sols avec une concentration maximale au niveau du bournier n°8 (15 mg/kg).
- La présence d'anomalies en arsenic, cuivre, plomb, zinc, chrome, cadmium et mercure dans les sols.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 24 août 2020 au 28 janvier 2021. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2020/07 du 5 octobre 2020).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- le scénario d'un usage de type agricole
- le scénario d'un usage de type centrale photovoltaïque.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant en février 2022, complété le 15 novembre 2022 et la visite du site réalisée le 17 novembre 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin

de travaux le 21 novembre 2022.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que l'ensemble des installations de surface a été démantelé. Seules sont encore visibles en surface les émergences des canalisations inter-sites. Ces émergences ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/25 du 26 décembre 2022.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2020-720201005_MZS6

AP2_MINES-2022-25_20221226_MZS6

DADT_20191024_MZS6

Memoire_Fin_Travaux_20220110_MZS6

Rapport_AP1_20200917_MZS6

Rapport_Recevabilite_20200416_MZS6

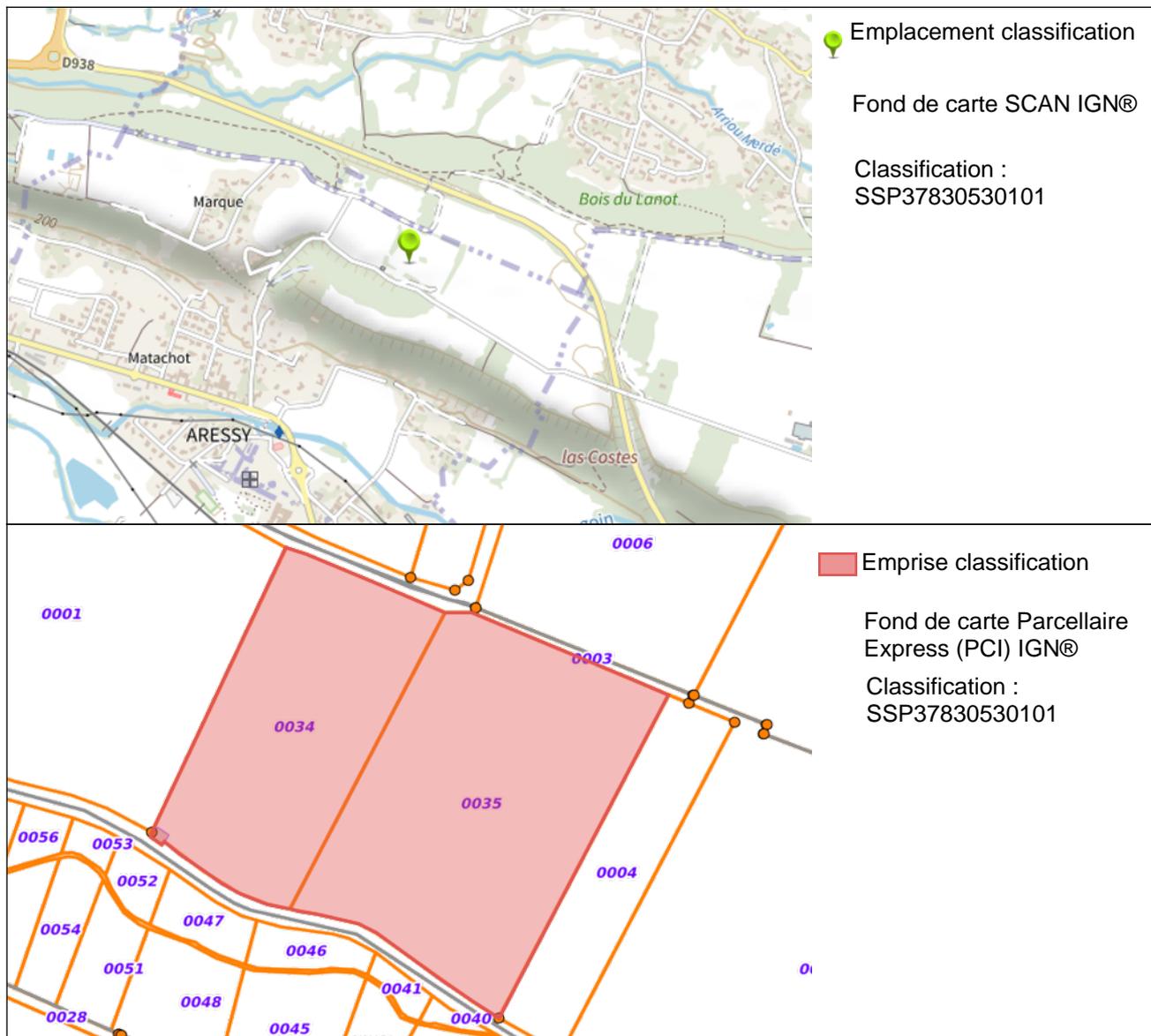
Rapport_AP2_20221205_MZS6

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ARESSY		ZB	0034	00
ARESSY		ZB	0035	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 430333.688190351, Lat. : 6248300.7719125785

Superficie estimée :

24090 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.